

**FLASH INFOS N°8**  
mai 2005



Chateaubriand

**Un logo pour l'APE !!!**

• **Extraits de quelques points-clefs de la loi Fillon, du ministre français de l'Éducation nationale**

*en accès direct par un clic de souris si vous recevez ce flash sous version informatique*



[Cliquez ici pour télécharger en un seul document toutes les fiches de présentation synthétique du projet de loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École.](#) (document au format PDF, 156ko)

**Pour une École plus juste : l'École de la confiance**

- [Garantir à tous les élèves la maîtrise d'un socle commun](#)
- [Soutenir les élèves en difficulté par un programme personnalisé](#)
- [Mettre en place un nouveau brevet pour certifier le socle](#)
- [Repenser les voies du lycée](#)
- [Soutenir l'orientation et l'insertion](#)
- [Scolariser les élèves handicapés et promouvoir la santé scolaire](#)
- [Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons](#)
- [Multiplier les bourses au mérite](#)

**Pour une École plus efficace : l'École de la qualité**

- [Combattre la violence scolaire](#)
- [Assurer le remplacement des enseignants absents](#)
- [Améliorer le fonctionnement de la classe](#)
- [Renforcer le projet d'établissement et contractualiser les établissements](#)
- [Programmer le recrutement des enseignants](#)
- [Rénover la formation initiale et continue des enseignants](#)

**Pour une École plus ouverte : l'École à l'écoute de la Nation**

- [Assurer la maîtrise des langues vivantes étrangères](#)
- [Associer plus étroitement les parents à l'École](#)
- [Faciliter l'accès à l'ordinateur et à Internet](#)

• **Grève: éclaircissements du Proviseur**

A notre demande, Monsieur Perrin précise quelle est la règle dans les établissements français en cas de grève des enseignants:

*"Aucun texte, aucune réglementation n'obligent les enseignants grévistes à se déclarer comme tels, au préalable auprès de leur direction. Cette idée fait d'ailleurs l'objet d'une polémique actuellement entre les organisations syndicales et le gouvernement dans le cadre de la discussion en cours sur le service minimum ou l'alerte sociale.*

*Néanmoins, nous incitons les professeurs, et la plupart le font, à prévenir leurs élèves. Ce mardi (en référence à la dernière grève), à SF, il y avait fort peu d'élèves sans maître, au point que les surveillants prévus pour assurer la continuité du service étaient trop nombreux. Mais ce ne peut être en aucun cas une obligation et la direction de l'établissement ne prendra pas le risque de faire un pronostic auprès des familles afin d'éviter soit de surévaluer le mouvement, ce qui lui serait reproché par la hiérarchie, soit de le minimiser ce qui le serait par les organisations syndicales. Tout commentaire est donc à proscrire.*

*De même, en ce qui concerne les motifs d'un mouvement, la direction ne peut ni ne doit se substituer aux organisations syndicales qui sont seules responsables de leur initiative et de la publicité qu'elles entendent lui donner. Là encore, une tentative d'explication pourrait être perçue comme un commentaire et donc comme un biais dans l'interprétation. C'est pourquoi, a fortiori quand les préavis sont nationaux et dépassent donc le cadre de l'établissement, la position de la direction sera toujours de la plus stricte neutralité, tout en incitant le personnel à limiter au maximum les inconvénients pour les usagers (communiquer) et en organisant la continuité du service (accueil garanti)."*

- **Un nouveau site web pour le lycée**

Depuis plusieurs mois, divers acteurs préparent le nouveau site internet de Chateaubriand. Il se « peaufine » chaque semaine davantage et vous pouvez déjà le consulter: [www.chateaubriand.org](http://www.chateaubriand.org)

Un lien apparaît pour l'APE et un renvoi sur notre messagerie verra prochainement le jour. Pour y accéder : cliquer sur « château pratique », puis « vie scolaire ». L'arborescence du site devrait être rapidement modifiée pour davantage de lisibilité.

Faites-nous part de vos observations et suggestions.

- **Inauguration de la cafétéria de Malpighi**

Le prestataire retenu est « Francesco », bien connu de nombreux élèves qu'il accueille aujourd'hui à quelques encablures de Patrizi - Malpighi. Le mobilier a été choisi par les élèves lors d'un Conseil de Vie Lycéenne (CVL). Cette cafétéria, qui sera accessible de 8 heures à 17 heures, et où seront proposés plats de pâtes, risotto, salades, panini et desserts... à des prix ne dépassant pas 3€, devrait être testée en avant-première au moment des examens. Fonctionnement opérationnel pour la rentrée. L'été devrait permettre d'ajouter quelques tables en extérieur pour augmenter la capacité d'accueil (une soixantaine de places) lors des beaux jours.

- **Retour à Malpighi pour les 4<sup>èmes</sup> en septembre**

A la demande d'un certain nombre de parents au printemps dernier, les 4<sup>èmes</sup> avaient quitté Malpighi pour rejoindre Patrizi. Bilan de cette expérience : les élèves concernés, noyés dans la masse des lycéens aux interours, en profitaient parfois pour sortir de l'établissement, contrairement à l'objectif recherché. A Malpighi, ils étaient sous la vigilance constante de leurs surveillants et ne pouvaient quitter l'établissement, ainsi que le prévoit le règlement intérieur du collège. Un retour à Malpighi a donc été décidé, d'autant plus justifié que la cafétéria leur permettra de passer la journée sur place dès la rentrée prochaine.

- **Un laboratoire de langues à Malpighi en septembre**

Lors des travaux de mise aux normes durant l'été 2004 à Malpighi, le projet d'installation d'un laboratoire de langues au sous-sol a été envisagé. Manquait l'équipement, sur lequel les idées sont plus claires depuis qu'un professeur s'est rendu à Paris pour visiter le Salon Expolangues et quelques lycées disposant de différents matériels. Diverses sources de financement sont à l'étude, pour une installation durant l'été et un démarrage en septembre. Ce laboratoire pourra être utilisé pour toutes les langues: anglais, italien, espagnol et allemand. Il sera accessible à tous les élèves, de la 4<sup>ème</sup> à la terminale, dans une configuration en ½ groupes.

- **Ouverture de l'enseignement de détermination MPI (mesures et physique informatique) en seconde à la rentrée: explications**

" Les enseignements de détermination doivent permettre à l'élève de seconde de se faire une idée plus précise de l'orientation qu'il demandera pour l'année de 1<sup>ère</sup> .

L'enseignement de MPI est un enseignement de sciences expérimentales. Il s'adresse donc à des élèves qui, en 3<sup>ème</sup> , ressentent déjà un intérêt, plus ou moins prononcé, pour les sciences, et pensent peut-être faire une 1<sup>ère</sup>S. Mais il n'est pas du tout indispensable de faire MPI pour passer en 1<sup>ère</sup> S, et l'on peut aussi faire MPI en 2<sup>nde</sup> et demander finalement une orientation en ES ou en L !

La MPI, ce sont donc 3 heures de Travaux Pratiques chaque semaine, plutôt orientés vers l'électricité, l'électronique et l'utilisation de l'ordinateur. Le problème posé est de trouver comment faire une mesure, puis comment la traiter et exploiter les résultats obtenus.

Ce sont les compte-rendus qui sont évalués, pas d'interrogations écrites en MPI. Des séances de 3h pendant lesquelles les élèves cherchent, manipulent, étudient des documents et rédigent un compte-rendu, par groupes de 2, avec un ordinateur par groupe, et un maximum d'autonomie."

d'après et avec l'autorisation de Laurent Marthinet, professeur de physique – chimie à Chateaubriand. Article issu du site [www.chateaubriand.org](http://www.chateaubriand.org) , rubrique "Chateau pédagogique" puis "les enseignements, les examens".

- **Quid des TPE ?**

Extrait de la Circulaire de rentrée 2005 publiée au Bulletin officiel de 5 mai dernier : " À compter de la rentrée 2005, les TPE sont **supprimés en classe terminale** des séries générales ainsi que l'épreuve correspondante à la session 2006 du baccalauréat (cf. arrêté du 9-12-2004 ) ; ils sont **maintenus** comme activité obligatoire **en classe de première générale** et seront pris en compte au baccalauréat. "

- **Du côté des travaux**

- réalisés durant les vacances de printemps :
  - petit réfectoire de SF (maternelles, CP): une grande baie vitrée a été percée, permettant de bénéficier d'une lumière naturelle et de profiter de la verdure du parc. Un second faux-plafond a été ajouté, afin de diminuer les nuisances sonores. Les murs ont été agrémentés de dessins des enfants ;
  - cour des grandes sections de maternelles de SF : afin de réduire chutes et bobos dans la cour dont le revêtement avait été mis à mal par les racines des arbres, celle-ci a été recouverte de gravier et agrémentée de quelques arbustes ;
  - les classes de CE2 et CM1 du pavillon Trombadori ont bénéficié des travaux nécessaires en matière d'isolation et de sécurité.
  - les problèmes électriques du chalet des petites sections ont été résolus ;
  - les volets roulants du bâtiment du casone ont été changés ;
  - la parabole rétro-cédée par l'APE à l'Etablissement a finalement été installée dans la salle vidéo du primaire. Ce satellite, offert à l'APE par l'Association italo-française des auditeurs de la télévision française (Aifratef), à qui nous renouvelons nos remerciements, permet de capter l'ensemble des chaînes françaises.
- prochainement :
  - changement des robinets de la cour des 6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> ;
- en attente d'un feu vert des autorités françaises :
  - le « pôle scientifique » de Strohl-Fern, qui nécessite de remettre en état le bâtiment situé au fond du parc, où se trouvent actuellement une classe de l'élémentaire, une classe de collège et la permanence APE. L'objectif est de créer un bâtiment scientifique à l'usage prioritaire du collège pour les cours de sciences et vie de la terre (SVT), de physique – chimie et, perspective souhaitée par l'APE, de technologie, discipline enseignée dans tous les collèges de France et abandonnée il

y a quelques années à Rome. Les cours de ces matières, qui ont lieu en ½ groupes, ne peuvent, pour l'heure, être assurés en même temps, le collège ne disposant que d'un unique laboratoire. La réalisation de ce pôle permettra de superposer ces cours et de diminuer les heures de permanence des 5èmes, et d'envisager une journée entière à SF pour les 3èmes afin de limiter leurs déplacements entre les sites.

- **La permanence de l'APE déménagement**

La permanence de l'Ape sera transférée dès le début des travaux du pôle scientifique dans le bâtiment du casone : pour nous retrouver le vendredi de 8h30 à 10h, vous devrez alors monter les « quelques » marches du 3<sup>ème</sup> escalier (celui situé vers le Tibre, qui permet d'accéder à la salle des maîtres) et gagner le 2<sup>ème</sup> étage.

- **Examens : à vos marques ! prêts? partez !**

- **Brevet (3<sup>ème</sup>)** : 15 et 16 juin
- **Bac de français et autres épreuves anticipées (1<sup>ère</sup>)** :
  - 17 juin: épreuve scientifique (SVT et physique chimie) pour la série L
  - 20 juin: épreuve scientifique (SVT et physique chimie) pour la série ES
  - 21 juin: épreuve de français pour toutes les séries +  
épreuve de maths info pour la série L
- du 20 au 24 : oraux de français
- **Bac (terminale)** :
  - 14 juin : ILM
  - du 15 au 20 juin: épreuves écrites
  - du 18 au 22 juin: oraux
  - 23 juin: résultats
  - 24 et 25 juin: rattrapage
  - 25 juin: résultats rattrapage
- **Terza media (4<sup>ème</sup>)**: seconde quinzaine de juin

- **L'italien : quel statut pour les italiens et les non-italiens au bac ?**

Actuellement, les **élèves de nationalité italienne**, sauf obtention de la « nulla osta » (dispense octroyée sur demande auprès du Ministère de l'Education) doivent passer une **épreuve dite d'italien spécial** qui leur permet d'accéder aux universités italiennes.

En revanche, les **élèves n'ayant pas la nationalité italienne** ne peuvent présenter cette épreuve. S'ils souhaitent valider leur apprentissage de la langue italienne, ils peuvent :

- **soit** le présenter en **langue vivante 2**, auquel cas l'italien fait partie, quelle que soit la section, du tronc des matières obligatoires ;
- **soit** le présenter en **option**, sachant qu'un élève ne peut présenter plus de 2 options, quelle que soit sa série.

Dans le cas où un élève non-italien de terminale ne présente l'italien à aucune épreuve du bac, cela ne le dispense pas d'en suivre les cours, qui sont obligatoires, conformément à l'accord culturel.

Il est important qu'au moment du choix de leurs options, les élèves soient bien conscients qu'ils peuvent seulement en présenter deux au bac et que l'italien peut, pour les non-italiens, judicieusement en faire partie.

L'APE a transmis aux différentes instances concernées son souhait que l'apprentissage de l'italien pour les élèves ne présentant pas l'épreuve d'italien spécial puisse être validé par le passage d'examens internationalement reconnus tels que les « Cils » et « Celi ».

- **L'APE enrichit le fond de la BCD (bibliothèque et centre de documentation) du primaire**

Lecteurs en herbe et confirmés, tous les élèves du primaire pourront profiter prochainement d'un fonds élargi grâce à l'achat de bandes dessinées et livres – CD par l'APE. Cette

acquisition s'inscrit dans l'engagement de l'APE de verser une partie des bénéfices de la fête d'école de juin 2004 à un projet d'école, le reste étant alloué à l'APEC pour le financement des Ateliers.

- **Une vidéothèque française à l'APE dès la rentrée de septembre**

Afin de donner aux élèves, petits et grands, l'opportunité de découvrir des films du répertoire français, l'APE va investir dans une vidéothèque qui ouvrira à la rentrée de septembre.

- **A boire pour éteindre la soif des adeptes du cross**

Pour rafraîchir les élèves d'élémentaire et les collégiens qui ont parcouru quelques centaines de mètres dans le parc de SF aux premiers jours du printemps, l'APE leur a offert des boissons avant la remise des médailles.

- **Explications orientation, choix des options et suppression du samedi**

A partir de la 4<sup>ème</sup>, les élèves pénètrent la « sphère » des options obligatoires ou facultatives, des enseignements de détermination...

Un effort semble encore utile pour aller dans le sens d'une simplification, d'une plus grande lisibilité et de davantage de pertinence dans ces différents choix, et pour les élèves et pour les parents : peut-être les élèves pourraient-ils mentionner un 1<sup>er</sup> puis un second choix ? peut-être serait-il utile de savoir ce qu'un engagement dans une option implique en termes de volume horaire dans les classes supérieures et d'épreuves au bac ?

Le simple fait de savoir qu'une même classe peut regrouper 17 emplois du temps différents donne bien la mesure de la complexité du système...

L'APE souhaiterait travailler avec la Direction à la mise en place d'un tableau unique pour rendre compte des choix possibles.

Le rapide sondage (trois jours) sur la suppression des cours le samedi matin pour les lycéens, effectué par l'APE en mars, a apporté la démonstration d'un soutien massif à cette proposition. L'objectif poursuivi peut se résumer en quelques mots : la meilleure solution sera celle qui conduira à libérer le samedi matin, tout en minimisant notamment le nombre d'heures de permanence, le nombre d'heures de cours après 17h15 et le mercredi après-midi, au travers d'un effort global d'optimisation réalisé sur l'ensemble des emplois du temps.

L'établissement vous a ensuite fait parvenir un questionnaire ayant suscité de nombreuses interrogations de la part des parents.

Une commission sur les rythmes scolaires, organisée par l'Etablissement, à laquelle participeront la Direction, des enseignants, du personnel du lycée, l'APE et des élèves doit se réunir jeudi 12 mai pour rendre compte des résultats de cette enquête et prendre une décision. Nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais du déroulement de cette réunion.

- **Quelques interventions-clefs dans la vie du secondaire**

- **Carrefour des métiers**

Traditionnellement organisée grâce au concours essentiel de l'Association des anciens élèves et plus spécifiquement axée sur les formations italiennes, cette matinée de janvier s'est enrichie cette année, à l'initiative de l'APE, d'un « atelier » relatif au système bien particulier des grandes écoles françaises, qu'elles soient scientifiques, commerciales ou de sciences-politiques.

- **Conférence sur les drogues et les dépendances**

Durant la journée du 1<sup>er</sup> avril, les élèves de la 4<sup>ème</sup> à la première ont bénéficié de séances de prévention animées par le colonel de gendarmerie, le lieutenant de police et le magistrat de liaison de l'Ambassade de France, ainsi que par le médecin scolaire.

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LYCEE CHATEAUBRIAND

---

Ces séances avaient été précédées la veille d'une réunion sur ce même thème avec les mêmes intervenants.

Extrêmement instructives, ces séances semblent avoir été bien reçues par les élèves. On ne peut que regretter que davantage de parents ne se soient pas mobilisés pour se rendre à la soirée organisée à leur intention.

- **Bourse aux livres et commande de livres**

Une seule date sera probablement retenue: le mercredi 22 juin à SF. Un courrier vous confirmera prochainement le dispositif retenu.

- **Papeterie : plus besoin de courir après les rayures séyès et les différents formats...**

L'APE et les instituteurs du primaire s'étant mis d'accord lors du Conseil d'école du 24 novembre, la papeterie du primaire devrait désormais être gérée par l'intendance de l'établissement. Concrètement, chaque instituteur fera une commande de classe et le matériel sera distribué à la rentrée aux élèves. Vous ne devriez donc plus de liste de papeterie à gérer. Le coût du matériel sera imputé sur la facture du 1er trimestre et devrait avoisiner 20€ par an et par élève, somme bien inférieure à celle dépensée individuellement par les parents pour chacun de leurs enfants. Dernière étape à franchir avant la mise en œuvre : l'accord de l'AEFE (agence pour l'enseignement du français à l'étranger, organisme de tutelle du lycée) pour une décision budgétaire modificative.

- **Sortie des classes**

- mercredi 8 juin après les cours : lycée
- vendredi 10 juin après les cours : 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>
- vendredi 1er juillet après les cours pour les autres classes

- **Calendrier scolaire 2005 - 2006**

La rentrée scolaire est fixée pour les élèves au mardi 6 septembre 2005.

- vacances de la Toussaint: du vendredi 28 octobre après les classes au lundi 7 novembre au matin
- Immaculée Conception: jeudi 8 décembre
- vacances de Noël: du jeudi 22 décembre après les classes au lundi 9 janvier au matin.
- vacances d'Hiver: du vendredi 17 février après les classes au mercredi 1<sup>er</sup> mars au matin
- vacances de Printemps: du jeudi 13 avril après les classes au mardi 2 mai au matin
- fête nationale italienne: vendredi 2 juin
- fin de l'année scolaire: mercredi 28 juin 2006 après les classes.

\* \*  
\*

### Côté activités péri-éducatives

- **L'APEC inaugure une permanence à la rentrée**

Depuis sa création en juin 2004, c'est désormais l'APEC ( Association Pour les Elèves de Chateaubriand) qui gère les activités péri-éducatives : Ateliers, Amicale sportive, bibliothèque, 4<sup>ème</sup> heure d'italien en CM2, cours de religion.

Pour mémoire, l'APEC est une association qui regroupe personnel de l'établissement (le Proviseur, le Directeur d'école, un enseignant du primaire et un du secondaire, un professeur d'EPS), parents (3 membres du bureau élu de l'APE et 2 parents extérieurs au bureau) et 3 lycéens.

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LYCEE CHATEAUBRIAND

---

Dès la rentrée, une permanence de l'APEC sera organisée le mercredi. Des précisions vous seront communiquées en septembre.

Localisation : bâtiment du casone : 1<sup>er</sup> escalier (celui qui est proche de l'allée centrale), 2<sup>ème</sup> étage, à gauche en fond du couloir.

- **Financement du dispositif d'éclairage du tennis**

Afin de permettre aux élèves de la 4<sup>ème</sup> à la terminale de bénéficier des Ateliers de tennis, programmés, en raison de leurs emplois du temps, à 17h30, un dispositif d'éclairage était nécessaire. Grâce au soutien de **Dexia Crediop** et d'**EDF Energia Italia**, sociétés sollicitées par l'APE qui, avec l'APEC, leur renouvelle ses remerciements appuyés, la lumière a jailli sur le central de Strohl-Fern durant les vacances de Noël.

- **Fête des Ateliers, le samedi 28 mai de 11 heures à 18 heures à Strohl-Fern, ouverte à tous, petits et grands, parents, inscrits ou non aux Ateliers**

En avant-première, la veille au soir, le vendredi 27 mai :

- à partir de 18 heures, spectacles des Ateliers des 4<sup>ème</sup> à terminales: théâtre, danse, réalisation d'un film avec projection du court métrage conçu, de A à Z, par les élèves et leur prof-animateur;
- à partir de 21 heures, soirée des lycéens (2<sup>de</sup> à terminale)

Programme du samedi 28 :

- à partir de 11 heures : spectacles, démonstrations et expositions des Ateliers
- 13 heures : déjeuner
- 14 heures : tirage de la tombola (1<sup>er</sup> prix : 2 allers/retours Rome - Barcelone, 2<sup>ème</sup> prix : un week-end en « bed and breakfast » dans une ville d'art italienne...)
- à partir de 14h30 : tournois sportifs, pour petits et grands  
stands de jeux pour les plus jeunes, lots à gagner
- tout au long de la journée : vente de livres, cassettes vidéos et DVD, de vêtements siglés Chateaubriand, buffets et buvettes.

Les bénéficiaires de la fête alimenteront le budget de l'Association Pour les Elèves de Chateaubriand (APEC) qui gère les activités péri-éducatives des élèves depuis septembre 2004.

\* \*  
\*